

|  |  |
| --- | --- |
| **N° 23/2016** | **14 avril 2016** |

**Accord CESE – Quartet tunisien: les sociétés civiles se tendent la main**

Au terme de sa visite officielle de deux jours en Tunisie, **Georges Dassis**, président du CESE, a signé avec les représentants du Quartet, M. Noureddine Taboubi, secrétaire-général adjoint de l'UGTT, M. Slim Ghorbel, vice-président de l'UTICA, M. Ahmed Galai, vice-président de la LTDH, et avec M. Mohamed Fadhel Mahfoud, bâtonnier de l'ONAT, un accord qui consolide les liens entre les sociétés civiles européenne et tunisienne.

"*Je me félicite de cet accord qui permettra de soutenir la pleine participation de la société civile tunisienne à l'élaboration des politiques du pays, ainsi qu'au progrès des questions économiques et sociales",* a déclaré Georges Dassis.

La signature de l'accord envoie un signal positif aux dirigeants des deux côtés de la Méditerranée. Il confirme le rôle-clé de la société civile dans la démocratie participative tunisienne et dans les relations du pays avec l'Europe y compris dans le suivi conjoint de l'ALECA (Accord de Libre Echange Complet et Approfondi) dont les négociations commencent la semaine prochaine.

Lors de sa visite, M. Dassis a également pu rencontrer les Ministres en charge des relations avec la société civile, des questions de formation professionnelle et d'emploi ainsi que des questions sociales. M. Dassis s'est félicité de l'attachement exprimé à l'importance de la liberté d'expression, de la démocratie et du rôle de la société civile.

**Contexte**

Dans le cadre du Processus de Barcelone de 1995, et depuis l'année 2011 date de la dissolution de l'ancien Conseil Économique et Social tunisien, le CESE a travaillé étroitement avec les organisations du Quartet pour renforcer le rôle de la société civile dans la gouvernance et la gestion du pays. Les représentants du Quartet s'étaient rendus à la session plénière du CESE le 21 janvier 2016 et ils ont confirmé leur participation à un prochain sommet euro-méditerranéen des conseils économiques et sociaux en octobre 2016.

**Pour de plus amples informations, veuillez contacter:**

Caroline ALIBERT-DEPREZ, service presse du CESE

Courrier électronique: [E-mail du Bureau de presse](http://www.eesc.europa.eu/?i=portal.fr.press-contact&d=1)

Tél.: +32 2 546 9406 / +32 475 75 32 02

*\_\_****\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_***

*Le Comité économique et social européen assure la représentation des différentes composantes à caractère économique et social de la société civile organisée. Il constitue un organe institutionnel consultatif, établi en 1957 par le traité de Rome. Grâce à sa mission de consultation, ses membres, et donc les organisations qu’ils représentent, peuvent participer au processus décisionnel de l’Union européenne. Il compte 350 membres venus de l’Europe entière, qui sont nommés par le Conseil.*

*\_\_****\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_***